



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU
CONSEIL TENUE À HUIS CLOS LE 14 DÉCEMBRE 2020, À 20 H,
AU CENTRE ANDRÉ-HÉNAULT, ÉDIFICE MUNICIPAL**

CONFORMÉMENT AUX ARRÊTÉS MINISTÉRIELS 2020-029 ET 2020-049 DU
26 AVRIL ET DU 4 JUILLET 2020.

SONT PRÉSENTS : M^{mes} Louise Savignac, conseillère
Janie Tremblay, conseillère
Chantal Riopel, conseillère

MM. Jean-Sébastien Hénault, conseiller
Denis Bernier, conseiller
Robert Groulx, conseiller

Formant quorum sous la présidence de M. Robert Bibeau, maire

ÉGALEMENT PRÉSENTS : M. Claude Crépeau, directeur général
Me David Cousineau, greffier
Mme Véronique Goyette, directrice des communications

LA SÉANCE EST OUVERTE

Avant de procéder à l'adoption de l'ordre du jour, le conseil municipal prend acte des documents remis par le greffier à l'effet que les membres du conseil ont été notifiés de la présente séance conformément aux dispositions de la loi.

1.0
2020-12-278

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Discussion(s) et délibération(s) des membres du conseil
Aucune.

**Sur la proposition de Robert Groulx
Appuyée par Janie Tremblay**

IL EST RÉSOLU DE :

ADOPTER l'ordre du jour en y apportant les modifications suivantes :

- Modifier le titre du point 3.0 de sorte à ce qu'on y lise l'année 2021 plutôt que l'année 2020; et
- Modifier le titre du point 4.0 de sorte à ce qu'on y lise les années 2021, 2022 et 2023, plutôt que 2020, 2021 et 2022.

- 1.0 Adoption de l'ordre du jour
- 2.0 Période de questions
- 3.0 Approbation des prévisions budgétaires pour l'année 2021
- 4.0 Approbation du programme triennal des dépenses en immobilisations 2021, 2022 et 2023

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

2.0

PÉRIODE DE QUESTIONS

Considérant la tenue exceptionnelle de cette séance du conseil à huis clos, les citoyens charlois ont l'opportunité de formuler et de transmettre leurs questions en lien avec l'ordre du jour et l'administration en général par courriel au greffe@vivrescb.com ou encore via la page Facebook officielle de la Ville.

Aucune question n'a été posée.

APPROBATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2021

Discussion(s) et délibération(s) des membres du conseil

Aucune.

ATTENDU que le conseil municipal de la Ville a procédé à l'analyse approfondie des dépenses et des recettes de la Ville pour l'exercice financier 2021;

ATTENDU que les prévisions budgétaires pour l'année 2021 s'avèrent équilibrées et rencontrent les objectifs visés par le conseil municipal pour la prochaine année; et

ATTENDU que des explications supplémentaires ont été fournies aux personnes présentes.

**Sur la proposition de Janie Tremblay
Appuyée par Robert Groulx**

IL EST RÉSOLU DE :

ADOPTER les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2021 telles que détaillées au document intitulé « Les prévisions budgétaires 2021 » répartissant les recettes et dépenses comme suit :

Sommaire des revenus	
Taxes sur la valeur foncière	10 896 600 \$
Taxes sur une autre base	3 564 400 \$
Compensations tenant lieu de taxes	1 588 100 \$
Services rendus aux org. municipaux	1 537 800 \$
Autres services rendus	466 000 \$
Autres revenus	943 400 \$
Transferts	725 000 \$
Total des revenus	19 721 300 \$

Sommaire des dépenses et affectations	
Administration générale	2 478 150 \$
Sécurité publique	4 332 700 \$
Transport	2 580 600 \$
Hygiène du milieu	2 702 850 \$
Santé et bien-être	21 000 \$
Aménagement, urbanisme et dével.	794 300 \$
Loisirs et culture	3 527 900 \$
Frais de financement	569 100 \$
Remb. dette LT et transferts invest.	2 939 700 \$
Affectations nettes	(225 000) \$
Total dépenses et affectations	19 721 300 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

APPROBATION DU PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS 2021, 2022 ET 2023

Discussion(s) et délibération(s) des membres du conseil

Aucune.

ATTENDU le Programme des dépenses en immobilisations pour les exercices 2021, 2022 et 2023, préparé par le directeur général ;

ATTENDU qu'en vertu des dispositions de l'article 473 de la *Loi sur les cités et villes*, le conseil municipal doit adopter le Programme des dépenses en immobilisations de la Ville pour les trois exercices subséquents; et

CONSIDÉRANT que ce Programme des dépenses en immobilisations rencontre les objectifs visés par le conseil municipal pour les trois prochaines années.

**Sur la proposition de Janie Tremblay
Appuyée par Robert Groulx**

IL EST RÉSOLU DE :

APPROUVER le Programme des dépenses en immobilisations 2021, 2022 et 2023, tel que détaillé au document préparé par le directeur général et se résumant comme suit :

Secteur d'activité	2021	2022	2023	TOTAL
Bâtiments	295 000 \$	520 000 \$	5 000 000 \$	5 815 000 \$
Équipements et machineries	410 000 \$	- \$	- \$	410 000 \$
Parcs et terrains de jeux	515 000 \$	250 000 \$	50 000 \$	815 000 \$
Infrastructures	9 400 000 \$	13 666 000 \$	300 000 \$	23 366 000 \$
Total	10 620 000 \$	14 436 000 \$	5 350 000 \$	30 406 000 \$

Financement	2021	2022	2023	TOTAL
Fonds de roulement	225 000 \$	- \$	- \$	225 000 \$
Réserve de l'eau	295 000 \$	120 000 \$	- \$	415 000 \$
Emprunts à long terme	2 375 000 \$	9 566 000 \$	1 300 000 \$	13 421 000 \$
Excédent accumulé	75 000 \$	250 000 \$	50 000 \$	375 000 \$
Subventions	7 650 000 \$	4 500 000 \$	4 000 000 \$	16 150 000 \$
Total	10 620 000 \$	14 436 000 \$	5 350 000 \$	30 406 000 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

5.0

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, le maire déclare la séance levée.

(signé)

M. Robert BIBEAU
Maire

(signé)

Me David COUSINEAU
Greffier